

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**DELIBERATION N° 2020-110**

**Objet : Délibération relative à la création d'une Unité Mixte Internationale (UMI) entre l'Université Laval et Université Côte d'Azur.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L613-2,  
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,  
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, et notamment son article 44,  
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,  
Vu la délibération n° 2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur,  
Vu l'arrêté n° 149-2020 du 3 février 2020, portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur,  
Vu l'avis favorable du Conseil Académique du 8 septembre 2020,  
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de M. Noël DIMARCQ, Vice-président Recherche et Innovation d'Université Côte d'Azur,

**APPROUVE** la création d'une Unité Mixte Internationale (UMI) entre l'Université Laval et Université Côte d'Azur selon le projet préliminaire annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **30**

Fait à Nice, le 30 septembre 2020

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2020-110**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE :

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : **13 OCT. 2020**

Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DALLOZ

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

**En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.**





## **Projet préliminaire pour la création d'une Unité Mixte Internationale (UMI) entre l'Université Laval et l'Université Côte d'Azur (Villa Arson et EUR CREATES)**

### **1. Vision et mission**

L'Université Laval à Québec et Université Côte d'Azur (UCA) - dont l'École nationale supérieure d'art Villa Arson et l'École Universitaire de Recherche (EUR) CREATES - souhaitent construire une Unité Mixte Internationale (UMI) sous le signe de la recherche artistique, axée sur les mutations sociétales et leur traduction culturelle, et orientée vers l'avancement du savoir par le biais de la production artistique, qu'elle soit matérielle, performative, numérique, textuelle, cinématographique, sonore, etc. La concrétisation de cette collaboration passe par les étapes suivantes :

- La définition d'un ou plusieurs axes de travail communs ;
- La mise en commun de ressources, humaines et matérielles, disponibles ou mobilisables au sein de chacune des trois institutions partenaires ;
- Un travail de recherche et de production artistique partagées, à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives (colloques, séminaires, publications, expositions, etc.).

La mission principale de ladite UMI, de ses axes de recherche, de ses méthodes et de ses activités, est de faire de la création artistique un outil d'investigation sociale et sociétale, avec une attention particulière portée à des sujets actuels, aux approches transdisciplinaires et multi-arts et aux nouvelles opportunités techniques et méthodologiques offertes par la technologie et les sciences appliquées.

Rappelons que cette collaboration internationale s'inscrit dans le cadre du Partenariat Privilégié qui lie l'Université Laval et l'Université Côte d'Azur depuis 2017. Elle est déjà riche de réalisations communes, dont la création de trois Chaires de leadership en enseignement, de Chaires de recherche, d'Observatoires en miroir, de projets de formation et

de recherche communs, de publications scientifiques, expositions, etc. Ce projet d'UMI s'inscrit donc dans un cadre académique et collaboratif à la fois bien défini et fonctionnel.

## 2. Propositions d'axes, disciplines, méthodes, membres

Afin d'orienter et de définir la mission scientifique de l'UMI, l'Université Laval, l'EUR CREATES et la Villa Arson ont déterminé quatre propositions d'axes de recherche : 1. *Humanités environnementales* ; 2. *Déplacement, migration et interculturalité* ; 3. *Art, care, (re) médiation* ; 4. *Arts éphémères, arts de la rue, écritures urbaines*. Chacune de ces quatre propositions est formulée en croisant les intérêts scientifiques de chaque composante et en tenant compte des activités de recherche et de création déjà réalisées au sein des différentes structures.

Par ailleurs, chacun des axes proposés devra nécessairement tenir compte des changements profonds ayant investi nos sociétés durant la crise sanitaire planétaire de 2020 : nos sociétés doivent se redéfinir et prendre en considération les avancées, les bouleversements provoqués par cette crise, notamment en ce qui concerne l'utilisation à grande échelle du numérique, la responsabilité environnementale et sociétale, les élans de solidarité et le regard nécessaire sur le développement de la société et de son identité par l'apport de l'art et de la culture. Plusieurs pistes de réflexion très actuelles sont susceptibles d'intégrer le travail de l'UMI : comment, par exemple, mesurer l'impact du confinement sur l'imaginaire et les pratiques artistiques de nos sociétés ? Et sur notre conscience écologique ? De quelle manière la dimension urbaine de notre quotidien a été affectée ? Et encore, quelles transformations ont subi nos échanges, nos déplacements, nos « contaminations » interculturelles ? Ces questions et encore d'autres s'inscrivent transversalement dans chacune des quatre propositions énumérées ci-dessous.

### 2.1. Axes

#### 2.1.1. *Humanités environnementales*

Depuis l'invention du concept d'*Anthropocène*<sup>1</sup>, de ses redéfinitions les plus récentes, ainsi que des variantes telles que *Capitalocène*<sup>2</sup> ou *Chthulucene*<sup>3</sup>, la question environnementale est au centre des débats scientifiques, philosophiques et politiques de notre époque. Les artistes n'ont pas tardé à revendiquer leur rôle militant au sein de ce débat en se faisant, à travers leurs créations, les porte-parole et les interprètes d'une urgence globale<sup>4</sup>. À la Villa Arson cette urgence est notamment au centre des intérêts de l'association *Eco-Villa*, créée par les étudiant.e.s et soutenue par des enseignants

---

<sup>1</sup> Cf. Steffen W., Crutzen P.J., McNeill J.R., 2007. « The Anthropocene: Are Humans Now Overwhelming the Great Forces of Nature? ». In : *Ambio* Vol. 36, No. 8, December 2007, Royal Swedish Academy of Sciences, Stockholm.

<sup>2</sup> Cf. Moore, J.W. (Ed.), 2016. *Anthropocene or Capitalocene? Nature, History, and the Crisis of Capitalism*, PM Press, Oakland, CA.

<sup>3</sup> Cf. Haraway, D., 2015. « Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene: Making Kin ». In : *Environmental Humanities* Vol. 6, Duke University Press, Durham NC, p. 159-165.

<sup>4</sup> Logé, G., 2019. *Renaissance sauvage. L'art de l'Anthropocène*, Presses universitaires de France, Paris.

tels que Pascal Broccolichi (pratiques sonores). Un défi pour les artistes et les aspirants artistes actifs dans l'éco-critique, serait de pouvoir s'associer à des scientifiques et de se servir de nouvelles technologies (impression 3D, intelligence artificielle, *big data*) afin d'engendrer, à travers leurs propres pratiques de création, des nouvelles connaissances sur la crise climatique. À cet effet, la présence, auprès de l'EUR **CREATES**, de laboratoires tels que BCL (Bases, Corpus, Langages), SIC.Lab (Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication) mais aussi LIRCES (Laboratoire Interdisciplinaire, Récits Cultures et Sociétés) et CEPAM (Cultures, Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge), représente une ressource importante pour la mise en œuvre de projets où la pratique artistique croise les domaines des sciences cognitives et numériques. Un autre défi pourrait être représenté par la rédaction d'une charte éthique éco-environnementale à l'usage d'artistes éco-responsables : comment créer, aujourd'hui, sans avoir un impact sur l'environnement ?

En ce qui a trait à l'**Université Laval**, plusieurs facultés d'importance sont interpellées par ce projet d'UMI et notamment par cet axe sur les *humanités environnementales*. Au premier chef, les facultés associées au secteur artistique dont la Faculté d'aménagement, d'architecture, des arts et de design, la Faculté de musique et la Faculté des lettres et des sciences humaines. La Faculté des sciences sociales et la Faculté de droit sont également actives en matière de développement durable. À l'Université Laval, de nombreuses chaires de recherche et des Instituts (dont l'Institut Hydro-Québec en environnement) travaillent sur les questions environnementales et sur celles des changements climatiques. Car le développement durable est inscrit dans l'ADN de cette université, c'est un de ses fleurons importants.

Devenue, en 2015, la **première université carboneutre** sur une base volontaire au Canada, l'Université Laval s'impose comme un milieu de vie modèle. Le renouvellement, à l'automne 2016, de l'accréditation STARS (Sustainability Tracking Assessment & Rating System) – niveau or, témoigne aussi de la qualité de son engagement en matière de développement durable. Notre université se classe aujourd'hui 2e au pays et 8e au monde en matière de développement durable. Également, l'Université Laval a été couronnée 1re au monde, en 2016, pour son engagement durable par le prestigieux prix International Green Gown Awards, devant 215 établissements d'enseignement universitaire. En conclusion, cette préoccupation constante du développement durable est véritablement transversale et contribue à son classement élevé comme université active en matière de protection du climat et comme université d'impact pour sa région, dans les classements internationaux dont celui du Times Higher Education, où elle occupe en 2020, le 8e rang mondial pour son action sur le climat et le 41e rang mondial pour son rôle comme université d'impact.

(<https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/laval-university>).

La préoccupation du développement durable est également présente en formation, ce qui a amené l'Université Laval à offrir un profil de formation en développement durable accessible à partir d'une majorité de programmes de formation au baccalauréat (équivalent à la Licence en France). Plusieurs professeurs travaillent sur la question du développement durable à la Faculté de droit, à la Faculté des sciences sociales, à la Faculté des sciences et de génie et à la Faculté de Foresterie, géographie et géomatique. [L'Institut Hydro-Québec en environnement et développement durable](#) est un des acteurs importants de cette thématique.

### 2.1.2. *Déplacement, migration et interculturalité*

Depuis 2014, la **Villa Arson** accueille l'unité de recherche [Situations Post](#), créé par les enseignantes Sophie Orlando (histoire de l'art) et Katrin Ströbel (dessin), et portant sur les transformations des stratégies artistiques dans le bassin méditerranéen suite aux changements géopolitiques, économiques et sociaux de 2007. Le travail déjà accompli pourrait s'enrichir de la présence, auprès d'UCA, de son EUR en sciences de la société et de l'environnement **ODYSSEE**, en partenariat avec **CREATES** et le laboratoire [CTEL](#) (Centre Transdisciplinaire en Épistémologie de la Littérature et des Arts Vivants - par le thème *Écritures de la singularité et de l'altérité*) et l'Université Laval pour donner lieu à un véritable observatoire scientifique sur les pratiques artistiques en Méditerranée, lieu par excellence de multiculturalité mais aussi de crise. Tout comme la crise environnementale, la crise des réfugiés en Méditerranée ne cessera pas d'alimenter les débats et, de toute évidence, les productions artistiques, sur un éventail de sujets et de mots-clés assez étendu : accueil, discriminations, xénophobie, déplacement, racines, mixité, identité, frontières, etc. Comment l'art peut donc contribuer à faire évoluer ces débats, toujours dans un souci de transdisciplinarité et avec un regard aux possibilités offertes par les nouvelles technologies ? Les étudiant.e.s de 2e cycle de la Villa Arson se montrent déjà particulièrement sensibles à la question de l'accueil, notamment avec le *Collectif d'Accueil Villa Arson* (CAVA) et le *Programme d'Étudiant Invité* (PEI), s'adressant à des jeunes exilés demandeurs d'asile, ou réfugiés désirant s'engager dans une pratique artistique : les expériences déjà accomplies dans le cadre de ces initiatives pourraient évoluer et donner lieu à des programmes de recherche-crédation sur la question du déplacement, laquelle intéresse tant les peuples en Méditerranée que les peuples autochtones au Québec.

À l'**Université Laval**, les facultés les plus impliquées par cet axe *Déplacement, migration et interculturalité* sont la Faculté de foresterie, géographie et géomatique, la Faculté des lettres et sciences humaines, la Faculté des sciences sociales et la Faculté de droit. Plusieurs chaires de recherche touchent cette thématique dont la [Chaire de recherche du Canada sur l'immigration et la sécurité](#), à la Faculté des sciences sociales, la [Chaire de recherche du Canada sur la justice internationales pénale et les droits fondamentaux](#), et la [Chaire de l'Unesco sur la diversité des expressions](#)

culturelles à la Faculté de droit, la Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, le CELAT, Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés, auquel plusieurs facultés sont associées.

### 2.1.3. *Art, care, (re)médiation*

Fort de la présence, auprès d'UCA, d'une EUR en Sciences de la Santé (EUR **HEALTHY**), la **Villa Arson** souhaiterait établir un pont entre la création artistique et l'univers du *care* (la médecine, les pathologies, les soins, l'espace de la thérapie et de l'accompagnement, etc.). De quelle façon peut-on, par exemple, prendre en compte la production artistique au sein des lieux dédiés aux soins tels que les hôpitaux, les centres de réhabilitation, les maisons de retraite, etc. ? Il ne s'agit pas de penser l'art au service d'autres disciplines, mais plutôt de penser comment la pratique de l'art peut, dans ces contextes, produire des éléments d'émancipation et d'amélioration, activer d'autres mécanismes de perception, tant en termes de création que d'usage (comment, par exemple, la création artistique et l'expérience esthétique interviennent sur l'évolution d'une maladie ?). En d'autres termes : penser la pratique de l'art en tant que processus de médiation et de remédiation. Un projet collaboratif entre **CREATES** et **HEALTHY** est d'ailleurs en cours sur le sujet des *serious games* en santé. La question du *care* est aussi actuellement au centre d'un programme conjoint entre le MAMAC et la Fondation Claude Pompidou, consacrée à la maladie d'Alzheimer. Un autre sous axe concerne les interactions avec le champ social. À travers les actions en direction des publics menées par les théâtres, les musées, les festivals, les bibliothèques, les centres d'art, etc. de très nombreux artistes sont sollicités pour conduire des ateliers, des workshops, pour créer des situations nouvelles en faveur de personnes parfois éloignées de l'offre culturelle. Par la pratique, elles ont pour finalité la découverte des oeuvres et des auteurs et le renforcement du lien avec les structures de production et de diffusion artistique. Relevant de ce qu'on appelle Éducation artistique et culturelle, ces actions regroupent dans l'ensemble des dispositifs d'accompagnement y compris ceux élaborés avec l'Éducation nationale. Ces projets sont parfois conçus en partenariat avec des structures spécialisées tels que les centres sociaux, foyers pour la jeunesse, établissements pénitentiaires, etc. Ces contextes hors des lieux de l'art sont aussi pour les artistes associés l'occasion d'interroger les conditions de réceptions de leurs oeuvres, de questionner leurs pratiques, leurs sujets. De plus en plus d'autrices et d'auteurs revendiquent cet espace de travail comme le lieu privilégié de déploiement de leur travail échappant du même coup aux espaces consacrés. Parallèlement, on perçoit le fort intérêt pour ce type de projets dans le cadre de la formation artistique. Si cet engagement est une réponse à des trajectoires individuelles, il correspond aussi à un besoin de sens. Ce mouvement est un indicateur de changements profonds qui

remettent en cause la hiérarchisation des lieux et font apparaître de nouveaux territoires de l'art.

Cette thématique pourra être le lieu privilégié d'un partenariat recherche avec l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) nouvellement créé à l'initiative des ministères de la Culture, de la Recherche et de l'Éducation nationale et dont le pilotage est assuré par Emmanuel Ethis.

À l'**Université Laval**, les facultés du secteur de la Santé et principalement la Faculté de médecine et la Faculté des sciences infirmières sont actives sur cet axe, ainsi que la Faculté des Lettres et sciences humaines et la Faculté de Musique. Les collaborations au sein de ces facultés seront à explorer, mais un projet est en cours avec le Musée de la Civilisation. Ce projet de la Communauté de recherche interdisciplinaire sur la vulnérabilité (CRIV) qui compte des participants au sein de la Faculté des lettres et des sciences humaines dont M.Thierry Belleguic, cofondateur du CRIV avec Janie Giard, médecin clinicienne à la Faculté de médecine, vise à donner une voix aux soignants, en les mettant en lien avec des écrivains, pour la rédaction de récits. Les récits de vie des patients pourraient constituer une autre phase de ce projet. La direction de la Faculté de médecine souhaite aussi exposer davantage ses étudiantes et étudiants à des démarches de créativité afin qu'ils soient des soignants plus ouverts et plus près des gens. Plusieurs chercheurs de la Faculté de Musique sont également actifs sur cet axe et leur intérêt à collaborer à ce projet sera validée ultérieurement. Pour l'instant, c'est Mme Carmen Bernier, doyenne de la Faculté de musique qui porte le projet au niveau facultaire.

Un autre projet intéressant lié à cet axe s'est déroulé il y a quelques années et pourrait être remis de l'avant. Il s'agit du programme *l'Art sans Frontière* qui permettait à des artistes traités à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, de créer des oeuvres, conjointement avec des étudiantes et étudiants de l'École des arts visuels, dans les ateliers de l'École. Durant une session complète (15 semaines), des artistes de l'Institut en santé mentale étaient jumelés à des artistes de l'École des Arts visuels participant au programme, et ces binômes créaient ensemble. À la fin de chaque année académique, une exposition des oeuvres réalisées par les binômes composés par les étudiants de l'École des arts visuels et les artistes de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec avec qui ils étaient jumelés était organisée et la population y était conviée. Cela a donné des résultats très intéressants. Ce programme qui a duré pendant plusieurs années a, d'une part, permis des rapprochements entre artistes de l'École des arts visuels et des artistes avec des problèmes de santé mentale, et d'autre part, il a contribué à lever les tabous sur la santé mentale et à créer une société plus tolérante et inclusive. On pourrait s'inspirer de ce programme conçu et mis en place par Marie-Andrée Doran alors qu'elle était directrice de l'École des arts visuels, pour le développement de l'axe *Art, care, (re)médiation* ainsi que des développements à portée sociétale dans le secteur de la santé à l'Université Laval. Alain Lebrun (LINO), artiste et designer qui a enseigné à l'UQAM, à l'UQO, à l'École des arts visuels et à

l'École de design de l'Université Laval a donné durant près d'une quinzaine d'années à l'École internationale d'été de Percé des Ateliers de création axés sur la créativité et l'art thérapie. Son travail, orienté vers la pédagogie de la sensibilité et l'empathie pourrait constituer un apport intéressant pour l'axe *Art, care, médiation*.

#### 2.1.4 *Les créateurs dans la cité / éphémère, art de la rue / écritures urbaines*

La présence des artistes dans les villes est progressivement devenue un enjeu stratégique pour les gouvernements locaux. On sait que l'investissement culturel est un puissant levier économique pour les villes et un marqueur fort (cf. rapport Filippetti sur le poids économique de la culture en France, janvier 2014). Il témoigne de l'ambition de développement dans les secteurs de pointes et la volonté d'attirer de nouvelles populations dont celles des cadres soucieuses d'une offre culturelle abondante. La mise en oeuvre de politique privilégiant la présence d'artistes et accessoirement celle d'oeuvres dans l'espace public accompagne et construit l'image des métropoles. Comment influent les politiques publiques sur la création? Comment se positionnent les créateurs face à ces initiatives? Le dialogue France / Québec sur cette thématique est particulièrement stimulant et peut utilement contribuer aux réflexions en cours de part et d'autre. Plus largement, il pose la question de la relation des artistes aux pouvoirs politiques à leur capacité de produire un récit autonome qui échapperait à l'intériorisation de la commande implicite. Il questionne en retour la possibilité pour le politique à accepter, soutenir et encourager l'initiative artistique, le risque, la contradiction. Côté UCA, cette thématique pourrait utilement bénéficier de l'apport du département des sciences politiques de l'EUR LEX@SOCIÉTÉ et de celui des économistes, des sociologues et des chercheurs en sciences de gestion et du management de l'EUR ELMI.

L'art en situation urbaine a le pouvoir de transformer la pratique ordinaire de l'espace public, en en faisant une expérience à la fois esthétique et de création. Alors que la tradition occidentale a conçu, durant les siècles, des lieux spécifiquement consacrés à cette expérience (les académies et les musées, les ateliers et les galeries, les catalogues et les collections, etc.), l'art urbain furtif et spontané brise ce principe de patrimonialisation à travers l'éphémérité (par ailleurs, cette réflexion concerne directement le sixième pôle scientifique de **CREATES**, qui s'intéresse à la vie des objets mais aussi à l'improvisation). Ainsi, loin de s'intéresser à l'art urbain des monuments ou aux peintures murales sur commande publique, cet axe de recherche vise à questionner la manifestation de l'art - qu'il soit sous forme plastique (street art), performative (happenings), textuelle (graffiti, slams) - dans les lieux et dans les surfaces les moins attendues : les friches et les terrains vagues, les infrastructures (ponts, sous-passages, viaducs, etc.), les espaces interstitiels, les édifices abandonnés, etc. Dans certaines manifestations, notamment dans la musique dite "expérimentale" et plus particulièrement l'oeuvre ouverte, où le paradoxe s'édicte en cela que les interprétations sont à chaque fois différentes et éphémères, mais en même temps

écrites et pérennes. Développer la recherche artistique autour de ces questions touche à la fois la dimension épistémologique de l'acte performatif ainsi que sa conservation et ses archives. On s'interrogera également sur les rétroactions vers les pratiques artistiques existantes de ces phénomènes d'écriture furtive et urbaine via la notion d'écholalie, de reprise dans le langage entre son et sens, de tout ou partie d'une phrase. Cet écho des derniers mots ou syllabes entendus, cette insistance sonore tout autant que visuelle, par-delà son usage en matière psychiatrique et neurologique, symptôme de schizophrénie ou d'autisme, sera considéré comme un indice, un trouble, susceptible entre fables et savoirs de construire d'autres espaces perceptifs, mais aussi sociaux et informatifs dans le sillage des analyses de Daniel Heller-Roazen (*Écholalies : On the Forgetting of Language*, The MIT Press, 2005), permettant d'établir et d'explorer la dimension sonore, hybride, orale, polyphonique du babil de la langue et des idiomes entre eux, entre formes oralisées, textuelles, hétérolinguistiques et contextuelles littéraires et poétiques, démarches conceptuelles et post-conceptuelles à dimension langagière propres à l'art contemporain et souci pragmatique, en recourant aussi à l'anthropologie linguistique et à la sociologie de l'écriture.

Québec est une ville qui a fait une belle place à l'art éphémère pour valoriser le secteur artistique et animer la ville qui est inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité, pour son histoire et sa culture. La Ville de Québec a initié un programme visant à redynamiser certains espaces et notamment certains secteurs dans le Quartier Saint-Roch situés sous l'autoroute Dufferin Montmorency, en y favorisant la création de murales géantes pour animer les lieux. Des initiatives ont lieu régulièrement dans ce secteur qui est situé près de l'École des arts visuels. Le Centre d'artiste multidisciplinaire Méduse est également actif sur ce plan ainsi que la Biennale d'Art. L'été, la Ville de Québec regorge d'une faune variée d'artistes en arts visuels, musique et théâtre de rue, témoins actifs d'un art éphémère.

Du côté théâtre et performance, l'initiative "*Où tu vas quand tu dors en marchant...?*", est une création originale du Carrefour international de théâtre, présentée par la Ville de Québec depuis 2009.

Également, l'événement Passages insolites de Ex-Muro à Québec, est une autre façon de vivre la ville. Des œuvres d'art singulières et surprenantes réalisées par des artistes locaux, nationaux et internationaux, surgissent de façon spectaculaire dans les quartiers centraux la ville.

À l'**Université Laval** et plus précisément à l'École de design, la chercheuse Maude Bouchard travaille sur les questions d'art social. Cofondatrice de l'atelier DIR (design impliqué et responsable) cet atelier est un lieu et un véhicule de recherches, de réflexions et d'explorations propices au développement de solutions novatrices et à la résolution de problématiques identitaires, sémantiques, éthiques, sociales, humanitaires et environnementales liées à la conception de projets en design graphique. Le design responsable renvoie, entre autres, aux considérations éthiques, économiques, environnementales et à tout ce qui a trait au développement durable.

Mme Bouchard pourrait également être associée à l'axe des humanités environnementales.

Également, Julie Faubert, professeure à l'École d'art travaille sur le thème de l'art éphémère et notamment sur les enjeux esthétiques, éthiques et politiques soulevés par les pratiques sonores in situ dans les espaces communs urbains. Elle pourrait être intéressée à se joindre à cet axe après vérification des affinités dans les approches, avec les chercheuses et chercheurs de la Villa Arson et de l'EUR Creates.

Enfin, par sa pratique du graphisme d'auteur et comme affichiste axé sur les questions sociétales, Alain Lebrun, designer et illustrateur est en lien avec l'axe des créateurs dans la cité.

Des collaborations UCA-UL concernant l'axe *Art éphémère, art de la Rue* pourraient permettre la création d'une réflexion structurée sur la question et de nouvelles initiatives conjointes ou en miroir.

### 3. Ressources (humaines, financières, structures et partenariats)

#### 3.1. Membres potentiels de l'UMI en fonction des axes retenus

##### 3.1.1. Artistes, enseignants et chercheurs à l'Université Laval

La contribution des artistes suivants pourrait être très pertinente dans le cadre du développement de l'UMI, selon les axes de développement qui seront retenus :

- Guillaume **Pinson**, doyen de la Faculté des Lettres et sciences humaines FLSH. M. Pinson sera le porteur de ce dossier à l'Université Laval qui sera co-piloté par Marie-Andrée **Doran**, adjointe au vice-recteur aux affaires externes, internationales et à la santé, au moins pour la phase de démarrage de l'UMI.
- Carmen **Bernier**, doyenne de la Faculté de Musique qui porte le projet au nom de sa faculté. Les noms des chercheuses et chercheurs de sa faculté à associer au projet seront présentés ultérieurement.
- Alain **Beaulieu** et Michaël **Trahan**, enseignant-chercheur, création littéraire, FSLH
- Maude **Bouchard**, enseignante-chercheure FAAAD, École de design
- Julie **Faubert**, enseignante-chercheure FAAAD, École d'art (à confirmer)
- Alain **Lebrun**, enseignant à l'École internationale d'été de Percé et à l'UQAM, illustrateur et chercheur en art social.

##### 3.1.2. Enseignant et chercheurs **CREATES**

- Richard **Faure**, BCL, enseignant-chercheur, linguistique

- Odile **Gannier**, directrice du CTTEL, enseignant-chercheur, littérature
- Barbara **Meazzi**, directrice adjointe CREATES, enseignant-chercheur, littérature
- Serge **Milan**, directeur adjoint CREATES, enseignant-chercheur, littérature
- Jean-François **Trubert**, directeur CREATES, enseignant-chercheur, musicologie

### 3.1.3. Artistes, enseignants et chercheurs **Villa Arson**

- Pascal **Broccolichi**, artiste-enseignant, pratiques sonores
- Jérôme **Mauche**, écrivain-enseignant, histoire des idées
- Sophie **Orlando**, enseignant-chercheur, histoire de l'art
- Vittorio **Parisi**, responsable des études et de la recherche, docteur en esthétique
- Katrin **Ströbel**, artiste-enseignant-chercheur, dessin
- Christian **Vialard**, artiste-enseignant, cultures numériques

## 3.2. Ressources financières

### 3.2.1. Moyens à disposition de l'**Université Laval** :

Au moment de la création d'une UMI, l'Université Laval investit un montant de 25, 000 \$/ année durant 5 ans, en soutien à la nouvelle structure.

### 3.2.2. Moyens à disposition de **CREATES** :

15 000 € sur dotation IDEX pour la participation au démarrage du projet.

### 3.2.3. Moyens à disposition de la **Villa Arson** :

20 000 € par an pendant quatre années (AAP Ministère de la Culture, résultats attendus en juin), projet appuyé par l'Université Laval et CREATES.

### 3.2.4. Autres partenaires financiers (institutionnels, privés, appels à projets, etc.) :

La Fondation de l'Université Laval et celle de UCA devraient être impliquées dans la création du projet et la recherche de financement pour le soutenir.

## 3.3. Structures internes de l'Université Laval et de l'Université Côte d'Azur

3.3.1. Les Facultés et Chaires de l'**Université Laval** ont été nommées précédemment au sein de chacun des axes. Voici d'autres instances, regroupements ou équipements de l'Université Laval en lien avec le projet d'UMI:

Chaires, Instituts & centres de recherche à l'Université Laval

- [Centre de recherche Cultures-Arts-Sociétés \(CELAT\)](#)
- [Institut du patrimoine culturel \(IPAC\)](#)
- [Alliance Culture+Numérique](#)
- [Chaire CLE en muséologie et mise en public](#)
- [Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture \(LAMIC\)](#)
- [Chaire de recherche du Canada en musique dans la communauté](#)
- [L'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique \(OICRM\)](#)
- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création \(LARC\)](#)
- [Relève 4.0, Chantier de l'avenir - Laboratoire interdisciplinaire d'innovation numérique](#)
- [Chaire de recherche du Canada en recherche-crédation musique](#)
- [Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales](#)
- [Chaire de recherche du Canada sur la justice internationales pénale et les droits fondamentaux](#)
- [Chaire de recherche du Canada sur l'immigration et la sécurité](#)
- [Chaire de l'Unesco sur la diversité des expressions culturelles](#)
- [Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique \(OBVIA\) qui est en miroir avec l'Observatoire des Impacts Technologiques Économiques et Sociétaux de l'Intelligence Artificielle \(OTESIA\) de UCA.](#)

3.3.2. UCA peut mobiliser des ressources (chercheurs, financements, espaces de travail, outils, etc.) auprès de ses autres Écoles Universitaires de Recherche (EUR) :

- EUR CREATES avec les espaces du nouveau site de Cannes et notamment des salles de co-working pour l'accueil des partenaires et les plateaux techniques et le *LivingLab*

#### Structures de recherche de l'EUR CREATES

- *Base Corpus Langage (BCL UMR7320)*
- *Cultures et Environnement, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CEPAM UMR7264)*
- *Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC EA1193)*
- *Centre de Recherche en Histoire des Idées (CRHI EA4318)*
- *Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts vivants (CTEL EA6307)*

- *Groupe de Recherche en Droit Économie Gestion (GREDEG UMR7321)*
  - *Laboratoire Interdisciplinaire Récits Cultures et Sociétés (LIRCES EA3159)*
  - *Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication (SICLAB EA3820)*
- EUR ODYSSEE (graduate school Sciences sociales et de l'environnement)
  - EUR HEALTHY (graduate school Sciences de la santé).

3.3.3. Résidence d'artistes : la **Villa Arson** peut mettre à disposition de l'UMI des studios destinés à accueillir un programme de résidence d'artistes qui pourrait être maintenu tout au long de l'activité de l'UMI.

### 3.4. Partenariats possibles

#### 3.4.2. A Nice :

- MAMAC (Musée d'Art Moderne et Contemporaine de Nice, <http://www.mamac-nice.org/>) : actuellement actif avec la Fondation Claude Pompidou (consacré à la maladie d'Alzheimer) sur la question du *care* ;
- réseau des musées de la Ville de Nice regroupant 10 structures dont le MAMAC (<https://www.nice.fr/fr/culture/musees-et-galleries>)
- Théâtre National de Nice (<https://www.tnn.fr/fr/>) ;
- Le 109, pôle des cultures contemporaines, rassemblant un centre d'art, des ateliers d'artistes, salle de concerts, compagnies de danse et de théâtre, et le forum de l'architecture et de l'urbanisme (<http://le109.nice.fr/>)
- INRIA (*Institut national de recherche en informatique et en automatique*) - Sophia Antipolis Méditerranée, notamment pour ce qui concerne l'intelligence artificielle, le "numérique frugal" et les sciences des données (<https://www.inria.fr/fr>) ;
- Maison de l'intelligence artificielle (<https://www.departement06.fr/un-territoire-ia/maison-de-lintelligence-artificielle-mia-30530.html>).

#### 3.4.3. Au Québec :

Environnement artistique de Québec

- [Musée National des Beaux-Arts du Québec](#)
- [Musée de la civilisation](#)

- [Le Diamant \(Robert Lepage\)](#)
- [Ex Machina \(Robert Lepage\)](#)
- [Manif d'art- La Biennale de Québec](#)
- [Coopérative Méduse](#)
- [Maison de la littérature](#)
- [Théâtre de la Bordée](#)
- [Théâtre le Périscope](#)
- [Carrefour international de Théâtre](#)
- [Grand Théâtre de Québec](#)
- [Palais Montcalm](#)
- [Orchestre symphonique de Québec](#)
- [Festival d'été de Québec](#)

#### Autres

- [Quartier St-Roch](#)
- [Écoquartier D'Estimauville](#)

### **Calendrier prévisionnel de réalisation de l'UMI (2020-2025)**

Le calendrier prévisionnel de l'UMI doit nécessairement tenir compte des exigences de travail à distance dictées par la crise de 2020, et prévoir des modalités de fonctionnement adaptées, au moins dans sa première année d'activité et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Pour cette raison, l'UMI prévoit la mise en place d'ateliers de co-création à distance et de mobilités virtuelles, par exemple à travers l'organisation d'une première université d'été ou colloque Franco-Québécois en ligne.

Parmi les autres projets envisagés nous comptons de réaliser deux autres colloques (un à Québec, un à Nice), la création d'une revue internationale à cadence annuelle (ou d'une publication), trois mobilités internationales, trois résidences d'artistes, une exposition et un catalogue.

Compte tenu des échanges actuellement en cours entre les enseignants et écrivains Jérôme Mauche (Villa Arson) et Michaël Trahan (Université Laval), les pratiques textuelles pourraient être au centre des premières activités organisées par l'UMI.

#### 2020/21

- Mise en route de l'UMI (définition du conseil de gouvernance ; d'un conseil scientifique composé de théoriciens, d'artistes et de professionnels ; de deux directeurs/directrices) ;

- Organisation d'un **premier colloque ou séminaire virtuel France-Québec** ou université d'été sur les arts et la crise sanitaire, avec un focus sur les pratiques textuelles.

*[Parallèlement : activation d'un cours en pratiques curatoriales et d'un cours en médiation à la Villa Arson]*

#### 2021/22

- 1<sup>e</sup> mobilité étudiants / doctorants / enseignants / artistes ;
- 1<sup>e</sup> résidence d'artistes ;
- 1<sup>er</sup> numéro de revue
- Préparation colloque à Québec ;

*[Parallèlement : activation d'un diplôme de Master en pratiques curatoriales à la Villa Arson]*

#### 2022/23

- 2<sup>e</sup> Mobilité étudiants / doctorants / enseignants / artistes ;
- 2<sup>e</sup> résidence d'artistes ;
- 2<sup>e</sup> numéro de revue ;
- Colloque à Québec ;

#### 2023/24

- 3<sup>e</sup> Mobilité étudiants / doctorants / enseignants / artistes ;
- 3<sup>e</sup> résidence d'artistes ;
- 3<sup>e</sup> numéro de revue ;
- Préparation colloque à Nice ;

#### 2024/25

- Colloque à Nice
- 4<sup>e</sup> numéro de revue
- Exposition finale
- Catalogue exposition

---

**Rédacteurs principaux du projet d'UMI déposé le 31 mai 2020 :**

#### **À Université Côte d'Azur (UCA):**

Vittorio Parisi, Sylvain Lizon, Jean-François Trubert,  
avec la collaboration de Sylvie Christophe et Jérôme Mauche.

#### **À l'Université Laval:**

Marie-Andrée Doran  
avec la collaboration de Guillaume Pinson, Marie Lacerte et Caroline-Michèle Morency.